

## **GROUPE DE TRAVAIL DEDOUANEMENT EN ILE DE FRANCE DU 9 JUIN 2022 : UN PAYSAGE DOUANIER MOUVANT !**

Ce groupe de travail a été présidé par le DI Ile de France, Gil LORENZO, sous un format mixte présentiel - distantiel.

L'USD FO était représentée par Jean-François RENON et Philippe MATHIEU.

Il s'agissait d'effectuer un état des lieux du trafic douanier commercial en Ile de France pour les différents bureaux de douane et d'essayer de tracer des perspectives pour l'avenir.

En premier lieu, on peut constater un impact important du BREXIT avec des flux déclaratifs volumineux. Deux structures sont plus particulièrement impactées : le bureau de Corbeil Evry ( fret express export et import) et le bureau D'Aulnay (fret express import et fret traditionnel export).

Depuis le 1er juillet 2021, la mise en place de DELTA H7 s'est également accompagnée d'une forte croissance du volume des déclarations, en particulier sur les bureaux de Marne La Vallée, Corbeil Evry et Wissous. Les bureaux de Trappes et Aulnay connaissent quant à eux un niveau un peu moins élevé en volumétrie de déclarations H7, mais avec une croissance pour autant régulière. Le ciblage des déclarations H7 par les bureaux donne de bons résultats en terme de contrôles non conformes.

Sur le fret traditionnel, une stabilité du volume des déclarations est constatée pour le bureau de Paris Principal, une hausse globale pour les bureaux D'Aulnay et Marne La Vallée, une baisse assez nette pour les bureaux de Rungis, Trappes et Wissous.

Pour le DI Ile de France, la formule consacrée est la suivante : Capter du trafic sur un bureau de douane, c'est pérenniser l'emploi sur cette même structure.

**Si l'USD FO ne conteste pas cette lecture des données chiffrées, nous attirons l'attention du DI sur les précautions nécessaires à prendre pour analyser les données statistiques. Pour L'USD FO, l'activité d'un bureau de douane ne peut se résumer uniquement à l'aune du volume des déclarations.**

Certaines tâches quotidiennes d'un pôle dédouanement d'un bureau (dédouanement de véhicules, visa et contrôle de documents particuliers, tels que les ATR, les EUR1, transit...) ne sont pas comptabilisées dans des applications informatiques, alors qu'elles constituent bel et bien une charge de travail et qu'elles nécessitent du personnel en nombre suffisant pour les accomplir. En outre, le paysage douanier reste mouvant, les évolutions réglementaires à venir (mise en place du dédouanement communautaire centralisé), la stratégie des opérateurs sont susceptibles de faire évoluer la localisation du trafic douanier.

D'un point de vue géographique, le croissant sud de l'Ile de France semble plus impacté par une baisse de trafic, alors que la partie nord est dans une dynamique de croissance des flux.

Le DI évoque également la croissance de la DIPA, en particulier de la plateforme d'Orly, avec une volonté de certains opérateurs de concentrer leurs agences de dédouanement dans les aéroports. Cette croissance n'est pas sans impact sur les bureaux franciliens (exemple du DCN Bolloré) et inquiète quelque peu le DI ; La nouveauté étant l'intégration du fret routier en plus du fret aérien dans un DCN centralisé sur un aéroport pour l'exemple du groupe Bolloré.

**Afin de mieux analyser les stratégies des opérateurs, en particulier des plus importants en terme de volumétrie de déclarations et anticiper les chocs de croissance ou de décroissance des flux, le DI souhaite notamment que les cellules conseil aux entreprises « s'invitent » dans les réflexions stratégiques de ces groupes par des contacts réguliers.**

Un point est également effectué sur les relations entre les bureaux de douane franciliens et les centres d'expertise liés au service grands comptes. La cheffe du SGC indique que les prescriptions de contrôle fonctionnent bien, même si le nombre de contrôles prescrits reste à ce stade assez réduit. Il s'agit souvent de contrôles aléatoires.

**Sur ce sujet, le DI souhaite donner un rôle d'impulsion aux superviseurs et/ou aux CRPC afin d'étudier le potentiel de ces types de contrôles. Mais pour effectuer ces contrôles supplémentaires, il faut également une disponibilité opérationnelle suffisante, le niveau des effectifs dans les pôles contrôle étant parfois trop juste...**

Le DI évoque aussi une réflexion engagée sur l'extension des missions douanières au contrôle des normes des produits manufacturés en coopération avec la DGCCRF. Mais au préalable, un recensement des zones logistiques de stockage est indispensable, afin de connaître les différents types de marchandises entreposées.

**L'USD FO émet la réflexion suivante au DI : Pour conquérir du trafic douanier en Ile de France, il faut nécessairement abonder en nombre suffisant les effectifs dans les PGP des bureaux et dans les PAE des directions, ainsi que délivrer une formation adéquate aux agents pour faire face aux demandes et aux besoins des opérateurs. Si ces deux leviers ne sont pas suffisamment activés, les intentions resteront vaines..**

Le sujet du turn-over dans les bureaux douaniers franciliens reste chronique. Le nombre de départs excédant le nombre d'arrivées, la DI Ile de France procède aussi à une diversification des sources de recrutements pour combler les vacances d'emplois: détachements, PACTE, RQTH, contractuels....

**Demeurent entière les questions de l'attractivité des bureaux de douane franciliens et la fidélisation du personnel sur place qui nécessitent un engagement humain et financier l'administration...**

46, Rue des Petites Écuries - 75010 PARIS

**☎ : 01 47 70 31 21 (SND-FO) - 09 63 43 59 87 (SNCD-FO)**

Adresses e-mail : [fodouanes@gmx.fr](mailto:fodouanes@gmx.fr) – [sncdsiege@douane.finances.gouv..fr](mailto:sncdsiege@douane.finances.gouv.fr)

Sites Internet : [www.fodouanes.fr](http://www.fodouanes.fr) - [www.sncd.info](http://www.sncd.info)